

Droit de l'urbanisme

OBJECTIFS

Maîtriser le nouveau régime des autorisations d'occupation des sols.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PROGRAMME

- L'objet du permis de construire et la déclaration de travaux
- Le permis de construire et les législations indépendantes
- Les règles de l'urbanisme
- Les obligations, le cadre des travaux courants et les ENR
- les démarches préalables et exemples
- Les champs d'application des permis et déclarations dans les zones de protection : zones à risques de limitation de la construction ou encore d'équipements



Pédagogie

Les cours seront réalisés sur présentation power point.

Documentation

Un support de formation illustré sera remis à chaque participant.

| DURÉE | LIEU | COÛT |
|-----------|---------|--|
| 1 journée | Le Mans | 350 € HT par stagiaire (frais de repas non inclus) |